

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction interrégionale de la mer
Sud-Atlantique

Service de de l'action économique
et de l'emploi maritime

Délégation Poitou-Charentes

La Rochelle, le 15 MAI 2019

Projet d'arrêté inter-préfectoral rendant obligatoire deux délibérations des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine et des Pays de Loire relatives à la licence professionnelle de pêche pour la pêche embarquée des huîtres plates dans les pertuis charentais.

Motif de la décision

En l'absence d'observations et sous réserve de la validation par les comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine et des Pays de Loire des deux délibérations, le projet d'arrêté est maintenu dans sa rédaction.

Isabelle LACROIX
DIRM Sud-Atlantique
Déléguee Poitou-Charentes

